

# La Chronique de l'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 30 - Septembre 1998  
ISSN 1168.7908 - Le numéro 15 F - Abonnement 50 F - Imprimerie spéciale ASCOT -  
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 3ème trim. 1998

## Notables

La rentrée 98 s'annonce juridique...

La Cour d'appel doit bientôt se prononcer sur les plaintes de propriétaires qui refusent l'exploitation de leurs terrains par la Société des basaltes (le tribunal a donné raison en première instance). On attend en outre dans les jours qui viennent le jugement du Tribunal administratif. Celui-ci s'est réuni le 22/09/98 pour examiner le recours de l'ASCOT contre l'arrêté préfectoral autorisant la carrière des Côtes pour 12 années supplémentaires.

Il y a fort à parier que le jugement du T.A. suive les réquisitions de M. le Commissaire du Gouvernement, qui peut se résumer ainsi : l'ASCOT a raison sur bien des points, mais ce n'est pas grave, pas suffisant pour annuler l'arrêté préfectoral, il suffira de l'amender...

Relevons quelques points principaux de l'argumentation :

Sur la maîtrise foncière : Citons le C<sup>te</sup> du Gouvernement « *Le demandeur ne disposait pas, comme il l'a indiqué, de la totalité de la maîtrise foncière sur les parcelles en cause* ». Il s'agit bien d'une fausse attestation, mais cela ne remet pas en cause l'arrêté établi sur cette base !

Sur la comptabilité avec le Schéma directeur : Le rapport s'inquiète « *des 500 sites pollués orphelins sans moyens fonciers pour leur remise en état* ». Donc « *le pragmatisme* » commande « *la poursuite raisonnée de l'exploitation permettant de dégager des ressources financières plus importantes de remise en état du site* », jugée « *compatible* » avec le Schéma directeur. Rappelons que celui-ci, voté par les 77 communes de l'agglomération clermontoise, affirmait « *la vocation de ce site à devenir un espace naturel organisé. Cet objectif doit être mis en œuvre immédiatement.* ». Et pour être plus clair, les 77 élus rappelaient que « *(la carrière) des Côtes de Clermont qui a fait l'objet d'une extraction intensive de basalte arrive dans sa dernière phase d'exploitation* », et ceci en 1995 !

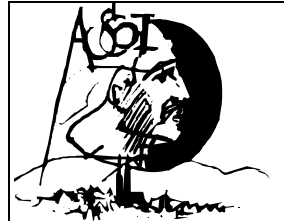
Il faudrait donc détruire le site naturel pour mieux « l'organiser » ? Pour en faire un parking ? comprenez qui pourra !

Sur l'environnement : Le C<sup>te</sup> du Gouvernement propose de modifier l'arrêté « *ambigu* » pour préciser la remise en état de toute la carrière depuis 1955. Cela paraît tellement évident !

Il demande par ailleurs la constitution de garanties financières dès le 01/01/99 pour la totalité de la remise en état du site. Nous avons attiré l'attention sur les risques que comportait sur ce point l'arrêté attaqué. La modification proposée tombe sous le sens, et la somme proposée constitue un minimum.

Sur l'archéologie : Ici le rapport brille par son silence. Les Côtes de Clermont, un site archéologique ? Ce silence est un aveu. En effet reconnaître l'Oppidum des Côtes comme un site archéologique majeur suffirait en soit à bloquer toute destruction supplémentaire. Le carrier sur ce point a pu trouver des alliés inattendus...

Vous l'aurez compris, nous ne nous satisfaisons pas des analyses résumées plus haut. Attendons le jugement du Tribunal, promis sous quinzaine. Nous nous réservons le droit de lui donner la suite qu'il méritera ♣



Association pour la  
Sauvegarde des  
Côtes de Clermont  
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras  
63100 Clermont-Ferrand

Tirage : 1200 ex.

## SOMMAIRE

Editorial	1
Brèves	2
Abonnement	2
Le billet de Paul	
Eychart	3
Revue de presse	6

---

---

BREVES...BREVES...BREVES...BREVES...BREVES...BREVES...BREVES..

---

---

Toujours plus : Quand cela va-t-il s'arrêter ? Le carrier est déjà en infraction par rapport à l'arrêté préfectoral, que nous attaquons par ailleurs. Il a en effet exploité en dehors du périmètre autorisé !...♣

Journées du Patrimoine : Un bilan très positif. Plus de 300 personnes ont participé aux visites de l'Oppidum des Côtes, les 19 et 20 septembre dernier. Notamment plusieurs responsables associatifs clermontois. La vente des documents concernant le site, particulièrement le dernier livre de Paul Eychart, a été significatif de l'intérêt du public. Une question fréquemment posée par les visiteurs : « Pourquoi, ce silence de l'archéologie officielle autour des Côtes de Clermont ? »...♣

Internet : Nous vous rappelons les adresses Internet des sites de l'ASCOT ([www.mygale.org/09/ascot](http://www.mygale.org/09/ascot)) et celui de la FNASSEM ([www.patrimoine-et-paysages.org](http://www.patrimoine-et-paysages.org)). Faites nous part de vos remarques et suggestions...♣

Fête des Côtes : Comme chaque année très réussie, et en plus le temps était avec nous ! ambiance nombreuse et chaleureuse, avec beaucoup de musique et le spectacle équestre d'André Boudra, chaque année plus étoffé, comme on peut le voir ci-dessous ♣



Adhérez à l'ASCOT, et abonnez-vous à "La Chronique de l'Oppidum".

Pensez à renouveler votre cotisation et votre abonnement. Votre soutien nous est nécessaire...

Bulletin d'abonnement à "**La Chronique de l'Oppidum**" - Bulletin d'adhésion à l' "**ASCOT**"

Tél. 06.11.95.47.17 - Fax . 04.73.36.99.07

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 100 F. Une carte d'adhérent me sera remise lors de l'Assemblée générale de printemps.

1ère adhésion

Membre bienfaiteur (150 F ou plus)

Renouvellement

Abonnement seul : 50 F

## *LE BILLET DE PAUL EYCHART*

Je suis contraint de confier à cette “*Chronique de l’Oppidum*” ce que m’inspirent les “*révélations*”, publiées par la presse, des inconditionnels partisans de Gergovie à Merdogne ; révélations qui, par leur répétition surtout, troublent celles et ceux qui s’inquiètent du sort des Côtes de Clermont. Je n’en abandonnerai pas les lieux pour autant, surtout à propos d’une “*découverte*” récente qui révèle que l’affaire doit être portée sur le terrain de la sincérité. Pour la “*découverte*” il s’agit de trois boulets, deux pointes de flèches lourdes et d’une amphore provenant d’un fossé de la Roche-Blanche (proche de Gergovie-Merdogne). Ces objets auraient échappé à la vigilance des fouilleurs de 1863. Le fossé aurait été ouvert, rebouché et jalonné par des bornes afin d’être retrouvé ultérieurement. Pour les partisans de Merdogne, ces objets sont romains, Gergovie étant à proximité.

Une telle affirmation doit être examinée.

Tout d’abord, elle m’oblige à répéter que si le matériel archéologique a une importance évidente pour identifier un site et un fait de l’histoire, il n’est pas l’élément essentiel, principal, de l’identification. celle-ci est et restera toujours le résultat de l’accord entre la géographie des lieux et le témoignage que l’on en a. En l’occurrence, pour Gergovie, le témoin qui s’est parfaitement fait comprendre, c’est César.

Pour bien faire comprendre cette règle, j’userai d’une comparaison bien connue empruntée à une pratique policière et juridique (rare, très rare heureusement) qui conduit à mettre au “trou” un individu dans la poche duquel un policier, en mal de succès, a trouvé une arme semblable à celle qui aurait pu servir à un crime ! Pourtant des témoins disent avoir vu le criminel et le décrivent de type nordique, grand et blond, courant vite alors que le policier a livré au juge un homme de petite taille, brun crépu et affligé d’un pied-bot. Que penser alors d’un juge qui, selon son intime conviction, laisserait le pied-bot au “trou” parce qu’il avait une arme sur lui, arme qu’il disait ne pas lui appartenir ?

Cette comparaison avec notre affaire de Gergovie serait-elle une caricature ? Pourtant n’a-t-on pas entendu, lors d’une conférence publique (le 14 Mai 1997) Messieurs V. Guichard et M. Rédé dire qu’ils étaient partisans de Gergovie à Merdogne, selon leur “intime conviction”... Cette assurance ne fit pas l’effet souhaité puisque un auditeur troublé et curieux voulut être informé du matériel archéologique (la preuve concrète) qui serait à l’origine de cette “intime conviction”. Il lui fut alors répondu que rien encore de probant n’avait été découvert, mais qu’on trouverait. Par la suite la presse informa que ce furent trois boulets, deux flèches et une amphore qui furent trouvés. Il est notable que les boulets et les deux flèches étant par eux-mêmes indatables, l’amphore y remédia car elle est incontestablement de la période de Vercingétorix. Il y a des chercheurs qui sont bénis des dieux arvernes ! Ceux-ci firent placer là cette amphore comme pour bien dater ce qui n’aurait pu l’être autrement.

Cependant, comment ne pas être surpris que ces objets aient été découverts dans un fossé fouillé en 1863 et que l’on n’y trouva rien à l’époque ? (il s’agit pourtant d’un matériel lourd et volumineux). La question fut posée à V. Guichard qui répondit qu’à l’époque le responsable des fouilles (Stoffel, officier d’ordonnance de Napoléon III) ne s’occupait pas de ce qui pouvait se trouver dans le fossé. Le même récidiva (dans *l’Archéologue hors-série n°1, 1998*) ainsi: “*Stoffel aurait négligé aussi les objets mobiliers qui auraient pu servir à préciser la date et la fonction des fossés*”. A sa place, j’aurais répondu qu’à l’endroit de la découverte et à cet endroit là, précis, le fossé n’avait pas été ouvert. C’eut été acceptable. Mais cette réponse n’étant pas venue, c’est que cet endroit fut fouillé...

Comment comprendre cette réponse - “*On trouvera*” - à l’auditeur curieux sinon en admettant qu’avant boulets, pointes de flèches et amphore rien n’avait été découvert pour identifier Gergovie à Merdogne ? On le savait déjà par les résultats archéologiques négatifs des archéologues universitaires strasbourgeois qui y avaient fouillé. Il faut dire aussi que l’identité de ces objets - si on veut l’admettre - ne conduit pas forcément à identifier Gergovie. L’affirmation de leur identité a la faiblesse ou le tort de vouloir imposer, par assimilation, l’existence d’un Oppidum alors que le site n’en a ni les capacités archéologiques ni les qualités géographiques. Ce serait vouloir habiller une montagne avec un

mouchoir de poche. La certitude de la présence de Gergovie à un endroit est tout de même d'une autre importance et requiert des preuves autrement importantes.

Dans ce contexte, V. Guichard en fait beaucoup à écrire que les boulets furent taillés dans des roches locales - par les romains - ! Il est indéniable que les carreaux d'arbalète (les pointes de flèches) sont des engins de guerre. On pourrait même ne pas s'étonner que n'ait pas été vue en 1863, au cours des fouilles, une amphore de 15 kg mais affirmer que les boulets furent taillés par les romains passe les limites acceptables (je crois qu'il faut pour Merdogne répéter le plus souvent possible le mot romains). Voyez vous des légionnaires occupés à enlever les aspérités des cailloux, trop dangereux par leur arêtes, pour en faire des boulets bien propres et lisses ? Quel temps fallait-il donc, même à un romain, pour en faire un et combien comptait-on en utiliser ?

Et la logique de la recherche ? Prêter à ce matériel une origine romaine peut séduire les partisans de Merdogne. Avec une amphore comme placée là par les romains afin que l'on ne se trompe pas sur l'origine du reste a de quoi surprendre, surtout au sujet de l'identité de la montagne. Moi qui pensais, sans doute à tort, que c'était généralement le matériel qui contribuait à identifier un site, il faut que j'admette l'inverse. Alors, puisque ces objets sont romains, c'est que Gergovie est à Merdogne ! Ou alors puisque Gergovie est à Merdogne, ces objets sont romains ?

Par cette même publication (*l'Archéologue h.-s. n°1, 1998*), on apprend que certaines parties du fossé redécouvert atteignent 3,60 m d'ouverture, mais les photos qui accompagnent le texte montrent des dimensions beaucoup plus modestes qui conduisent à douter de leur valeur défensive pour des ouvrages romains. Il est question aussi de traces discontinues - absentes souvent - d'un fossé qui serait le répondant de l'ouvrage de liaison situé entre les camps présumés de César. Il n'y en aurait qu'un, dont on ne peut (et pour cause) donner le tracé alors que César dit formellement dans la "*Guerre des Gaules*" (B.G. VII/36/7) qu'il en fit établir deux de 3,60 m d'ouverture chacun : "*fossamque duplicem duodenum pedum a maiora castris ad minora traduxit*". Il y aurait eu là des travaux considérables à Merdogne qui sur la distance de 2.800 m. représentent 36.000 mètres cubes de terrassement, sans compter l'édification des talus, des palissades et des ouvrages particuliers à ce genre d'architecture militaire. Mais à Merdogne, ce fossé (il n'y en aurait eu qu'un au lieu de deux, *fossamque duplicem* on ne connaît pas), en raison de son fond triangulaire, n'aurait pas été utilisable. Et que dire de son emplacement ? Car tout le long du parcours les légionnaires auraient été sous la surveillance des Gaulois en position sur la crête de la montagne, cette dernière et le fossé étant parallèles. A-t-on seulement mesuré l'importance des dires de Hirtius (lieutenant de César) qui, chez les Bellovaques, fit établir des fossés de liaison à fond plat (in B.G. VIII/9/6).

J'ai publié par ailleurs les caractéristiques des deux fossés à fond plat de 3,60 m d'ouverture qui se voient encore sur le flanc Est de Chanturgue et qui relie Montferrand et le sommet de la colline. Au sujet du petit camp romain, il ne faudrait pas prendre en compte ce que disait Dion Cassius (in *Histoire de Rome*) à savoir que ce camp, exceptionnellement, fut construit en pierre ?! Le camp bien visible à Chanturgue est en pierre. Coïncidence due au hasard ?

Où trouve-t-on tout cela à Merdogne ? On note aussi que V. Guichard donne le conseil de bien dater les objets découverts (*La Montagne* du 20/02/97): "*Comment dater : les archéologues ont donc le souci d'offrir, autant que possible, la datation des vestiges qu'ils découvrent afin de les replacer par rapport aux événements...*". Comment alors ne pas être étonné que les pointes de flèches soient d'abord reproduites avec une très forte gangue de rouille et qu'ensuite (in *l'Archéologue H.S n°1*), elles soient photographiées "passées au papier de verre" comme des sous neufs ? En archéologie il est d'usage de préserver cette gangue, surtout dans un cas comme celui-ci où il aurait été possible d'analyser la terre de confinement qui aurait ajouté à la valeur de ces objets ; parce que ces particules de terre auraient été -indubitablement- les mêmes que celles de l'endroit de leur confinement. C'est quand même se priver d'un bon argument ...

### **Oppidum gaulois aux Côtes, ce qu'il faut penser de Merdogne à ce sujet**

Extrait du catalogue de l'exposition "*Vercingétorix et Alésia*", St-Germain-en-Laye, 1995 et le "*Peuplement de l'Arvernie*" par Ch. Mannessier-Jouannot et V. Guichard ; d'après les travaux de M. J. Collis (cf : "*Oppida, Earliestowns north of the Alps*" Edit. Charlestown).

J. Collis : « *Il n'a pas été mis en évidence sur ce site (Merdogne) d'occupation gauloise à l'époque historique de Gergovie, mais seulement une occupation à partir de -30 à -20 av. J.C. ...et*

donc gallo-romaine. » (p.216 op. cit.).

V. Guichard (id. p.131 et 132) : « *Il est bien question de l'Oppidum des Côtes, mais celui-ci ne pourrait être Gergovie parce que les traces de la Tène dès le IIème siècle avant J.C. seraient très diffuses, peut être à cause d'une érosion intense.* »

### **Et les contradictions :**

V. Guichard répond à J.J. Arène (*l'Auvergnat de Paris* 23/09/95 p.6 et *Chronique de l'Oppidum* n°19 Janvier 1996) : « *Il reste à démontrer que les Côtes de Clermont sont un Oppidum. Certes l'occupation existe aux Côtes, mais elle est difficile à caractériser. Elle est moins dense qu'à Corent, sauf pour le Gallo-romain qui est très dense.* » (Pourquoi ne pas comparer à Merdogne, ce serait intéressant, ndlr). Il continue ainsi : « *Aux Côtes de Clermont on trouve de l'archéologie gallo-romaine et protohistorique, surtout de la fin de l'âge du bronze (-700 avt J.C.) jusqu'au début de l'âge du fer ; puis une seconde période de l'âge du fer (-300 / -200 avt J.C.) et une fréquentation au cours du premier siècle avant J.C. correspondant à la période de la bataille .* »

A raisonner ainsi, on peut bien se demander pourquoi Merdogne serait un Oppidum et pourquoi les Côtes n'en seraient pas un ! Il est vrai que par la suite V. Guichard change d'orientation son discours et, sans trop d'assurances, avance que la présence d'un Oppidum aux Côtes n'est plus certaine surtout parce qu'il doute de l'authenticité des remparts de la zone N. Est des Côtes. Par son propos, il révèle qu'il les a examinés sur plans (!) et leur a attribué une origine agricole ...

On voit que ce n'est que par petites touches que l'on amène les esprits à nier l'existence d'un Oppidum aux Côtes. Il est en effet fort difficile d'aller d'un seul coup vers un but recherché. Comme il ne peut y avoir deux prétendants pour Gergovie, il y a, évidemment, un Oppidum de trop. Ce sera celui des Côtes, dut-on le laisser anéantir physiquement (par la carrière de Durtol).

Mais comme la matière archéologique manque à Merdogne, par petites touches encore, on va l'en habiller artificiellement. C'est pourquoi V. Guichard, encore (dans la "*Revue archéologique du Centre-France*" T.32, 1993, p.38), ne répugne pas à peupler ce site à l'aide d'un graphique révélant une occupation antérieure de 60 années (environ) à ce qui était admis, soit 80 ans avant J.C. Mais où sont les traces du peuplement correspondant ?

Cette pratique se rapproche de ce qui pourrait être une turpitude intellectuelle. Il semble bien qu'elle vise à maintenir Gergovie à Merdogne. Alors, comme pour honorer un travail archéologique sincère, quelques part, on s'en fait un siège pour s'asseoir dessus !

Mais s'il y a une turpitude, celle-ci n'est peut être pas tout à fait entière, car tout de même dans cette publication, "*l'Archéologue*", V. Guichard met des bémols à son récital. L'avenir, l'avenir et ses contradictions, ses surprises surtout, sait-on jamais !...

Quant au camp romain, j'ai assez publié sur ce qu'il est à Chanturgue. Sans doute y reviendrai-je un jour si cela s'avère nécessaire. La présente note est rédigée pour répondre à ce que "*l'Archéologue*" a publié sur l'affaire de Gergovie - uniquement sur Gergovie - car pour le reste l'étude en est assez remarquable et utile à celles et ceux qui sont curieux de ce que l'on sait de la campagne de César en Gaule.

### **Supposons...**

Supposons que sur les Côtes de Clermont ne furent jamais découverts de vestiges gaulois, que les collines décrites si précisément par César soient nées de mon imagination, que la principale de ces collines imaginaires, Chanturgue, destinée à recevoir un camp militaire romain qui ne s'y trouve évidemment pas puisqu'elle est le fruit d'un rêve ; supposons encore (pourquoi se priver) que le schéma de la bataille que j'ai imaginé sur cet ensemble soit une farce et qu'au lieu de la plaine de la Limagne s'étendait un lac et des marécages et qu'enfin il n'y eut pas de sites néolithiques, des âges du bronze et du fer et du temps de la conquête, à Trémonteix, Var, Fontbeloux, le Champ-des-Roseaux etc. ... Et que toutes ces belles découvertes se trouvent à Merdogne !

Que pensez vous que j'aurais fait ?

Je n'aurais certainement pas fait ce cavalier gaulois gambadant dans les environs de Montferrand.

le 17-08-1998.

FÊTE

# Défense festive des côtes de Clermont



*Une après-midi de détente et de culture, sur le « poumon vert » de Clermont-Ferrand.*

La chaleur caniculaire et l'actualité sportive ont pesé sur la cinquième fête de l'Oppidum des Côtes organisée par l'AS-COT (Association de sauvegarde des côtes de Clermont - Chanturgue). Un public moins nombreux que les années précédentes s'est réuni dimanche, sur ce qui serait selon l'association le site exact de Gergovie.

Le but de la manifestation était d'attirer l'attention des habitants de l'agglomération sur les dangers pesant sur ce site naturel, exceptionnel pour des raisons écologiques et historiques.

Pour cela, plusieurs animations étaient organisées sur le « poumon vert » de l'agglomération. Au programme des groupes de musique : les

« Pieds de porcs » pour une animation fanfare, le « Trio comme trois pommes » pour des sons plus « jazzy », ou encore les « Chiens et soufflets » pour un peu de musique traditionnelle. Les stands des sponsors impliqués dans la défense de cet espace naturel et historique attendaient aussi les badauds.

Parmi les autres attractions

proposées celles du cascadeur André Boudra (parade équestre, course de chars) ont beaucoup plu. La partie culturelle et historique était menée par Paul Eychard, archéologue et découvreur du site. La visite guidée des lieux qu'il proposait risquait d'ailleurs de convaincre les plus incrédules, que la bataille de Gergovie s'est bien déroulée à cet endroit.